



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
16 avril 2019
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2019

30 mai, 3-4 et 6-7 juin 2019, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Égalité des sexes au PNUD

**Rapport annuel de l'Administrateur sur la mise en œuvre
de la Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité
des sexes en 2018**

Résumé

Le présent rapport résume les progrès accomplis par le PNUD en 2018 dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021. La première partie du rapport consiste en un résumé des résultats obtenus pour chaque réalisation du plan stratégique du PNUD (2018-2021), et la deuxième partie est une présentation de la performance institutionnelle du PNUD pour améliorer l'intégration des questions de genre.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Avancées en matière d'égalité des genres, par résultats du Plan stratégique	5
III. Résultats institutionnels	17



I. Introduction

1. L'égalité des genres est un point central du soutien que le PNUD apporte aux pays dans l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le Programme 2030, il est reconnu que l'égalité des genres est un droit fondamental qui revêt une importance cruciale pour pouvoir atteindre tous les objectifs de développement durable tout en veillant à ne laisser personne de côté.
2. Dans sa Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021, adoptée par son Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2018, le PNUD s'est engagé à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans ses activités de développement et ses résultats institutionnels. Le présent rapport offre un résumé des activités du PNUD dans ces deux domaines en 2018.
3. La promotion de l'égalité femmes-hommes est l'une des six solutions types identifiées dans le Plan stratégique pour apporter une réponse intégrée à des défis complexes pour atteindre trois résultats : a) éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions ; b) accélérer les transformations structurelles pour le développement durable, et c) renforcer la résilience face aux chocs et aux crises. Les résultats de développement exposés dans le présent rapport sont conformes au cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique.

Observations sur les résultats obtenus en 2018

4. L'année 2018 a été marquée par l'adoption de la troisième Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes, à l'occasion de laquelle d'importants engagements ont été pris par l'équipe de direction pour promouvoir l'égalité des genres dans l'organisation et ses activités. Cela s'est traduit par des progrès vers la parité, en particulier au sommet de la hiérarchie, la promesse faite par de l'Administrateur de devenir un Champion international de l'égalité des sexes et le lancement d'initiatives telles que la création d'une équipe spéciale de haut niveau chargée d'améliorer les politiques et procédures du PNUD en matière de lutte contre le harcèlement sexuel.
5. Des progrès ont été accomplis dans tous les domaines de résultats et pour toutes les solutions types visant à aider les femmes en tant qu'agentes de changement, comme le montrent notamment les bons résultats obtenus en matière de soutien à la participation des femmes à la vie politique. L'année 2018 a également été marquée par les avancées réalisées pour donner davantage de moyens aux femmes en tant que décideuses en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la réduction des risques énergétiques et climatiques et les mesures d'adaptation. Toutefois, des progrès supplémentaires sont nécessaires pour faire participer les femmes aux fonctions de responsabilité au sein des mécanismes de relèvement, des instances de dialogue social et des mécanismes de réconciliation.
6. Le PNUD a accompli un travail considérable pour améliorer l'accès à l'emploi, aux services de base, aux services financiers et aux actifs non financiers, et pour s'occuper du problème des soins non rémunérés, en particulier en améliorant l'accès à l'énergie propre. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour éliminer les obstacles structurels à l'avancement économique des femmes et pour combler les écarts entre les genres.
7. Dans tous les contextes et toutes les régions, les bureaux de pays s'efforcent de prévenir et de combattre la violence fondée sur le genre en renforçant les cadres juridiques et les politiques et en garantissant l'accès à la justice et aux services multisectoriels. En 2018, le PNUD a rejoint le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et

l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en tant qu'organisme central de l'Initiative Spotlight Union européenne-Organisation des Nations Unies en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

8. En 2018, le PNUD a créé 58 nouveaux partenariats pour lutter contre les normes de genre et les normes sociales à caractère discriminatoire. ONU-Femmes reste un partenaire clé du PNUD pour appuyer cette transformation structurelle ; 91 bureaux de pays ont collaboré avec ONU-Femmes, la plupart de ces partenariats étant axés sur les réformes juridiques et politiques visant à promouvoir l'égalité des genres, l'accès des femmes aux responsabilités politiques et leur avancement économique. Le PNUD a également élargi sa collaboration avec les institutions financières internationales et le secteur privé pour transformer les pratiques commerciales et aider à orienter les dépenses d'équipement en faveur de la promotion de l'égalité des genres.

9. Le PNUD a eu recours à des solutions novatrices pour promouvoir l'égalité des genres, telles que des plateformes de financement participatif pour ouvrir des foyers pour les rescapées de la violence domestique ; des programmes de pépinières d'entreprises pour identifier les initiatives commercialisables de promotion de la sécurité, de l'emploi et de la participation politique des femmes ; et l'application des résultats des sciences du comportement pour éclairer la prise de décisions.

Encadré 1

Principaux résultats obtenus en 2018

- **Le PNUD a continué de renforcer l'avancement économique des femmes.** Grâce à l'aide du PNUD, plus de 4,1 millions de nouvelles femmes ont eu accès aux services de base, à des services financiers et à des actifs non financiers en 2018.
- **Le PNUD continue de jouer un rôle essentiel en ce qui concerne la promotion de la participation des femmes à la vie politique.** Quarante-huit pour cent de la totalité des électeurs inscrits avec l'appui du PNUD dans 39 pays étaient des femmes et, dans toutes les régions, des mesures spéciales ont été prises pour instaurer un environnement propice à la participation politique des femmes.
- **Le PNUD continue d'aider les femmes dans les situations de crise et au sortir des crises.** Cinquante-neuf pour cent de tous les bénéficiaires des programmes de relèvement étaient des femmes.
- **Le PNUD a obtenu de bons résultats dans le cadre du Plan d'action à l'échelle système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2.0,** atteignant ou dépassant 87,5 % des indicateurs de résultats. C'est dans les domaines suivants que les progrès ont été les plus significatifs : politiques et planification stratégique ; connaissances et communication ; coordination interinstitutions ; et évaluation, tous indicateurs pour lesquels le PNUD a pour la première fois dépassé les exigences.
- **Le PNUD a réalisé la parité aux échelons supérieurs.** L'équipe du Sous-Secrétaire général se compose pour 50 % de femmes et pour 50 % d'hommes, et on compte 51 % de femmes et 49 % d'hommes pour les nominations aux postes de coordonnateurs et de coordonnatrices résidents

Panorama du développement et du genre: préparer le terrain

10. En 2018, plusieurs tendances anciennes ou nouvelles sont venues informer le paysage du développement mondial, telles que la persistance de la pauvreté et des inégalités multidimensionnelles¹, l'aggravation du réchauffement planétaire², les conflits prolongés et les niveaux élevés de violence³ et l'évolution des formes de travail. Toutes ces tendances ont des effets différents sur les femmes et les hommes en raison des rôles qui leur sont assignés dans la société, des droits qui sont les leurs et des possibilités qui leur sont offertes, lesquelles sont également fonction des formes croisées de discrimination⁴ existantes.

11. Aujourd'hui, un plus grand nombre de femmes occupent un emploi rémunéré, en particulier dans les pays développés, où le niveau d'études des femmes et des hommes est presque identique⁵. Toutefois, les femmes restent économiquement désavantagées: elles détiennent moins d'actifs et on observe des écarts entre femmes et hommes dans la participation au marché du travail et une concentration des femmes dans le secteur informel, ce qui les laisse sans protection sociale. Si les femmes sont mieux représentées dans les structures de gouvernance, elles ne représentent que 24 % en moyenne des parlementaires dans le monde. Seuls 20 % des pays qui suivent l'évolution de la parité dans l'administration publique l'ont atteinte aux postes de décision⁶. Dans le secteur privé, les femmes ne représentaient que 4,8 % des présidents-directeurs généraux des entreprises figurant dans la liste Fortune 500 en 2018⁷.

12. La violence sexuelle et fondée sur le genre est un problème préoccupant dans toutes les régions et tous les contextes, car elle a des répercussions importantes sur la santé des femmes, leurs droits fondamentaux et les possibilités qui s'offrent à elles et hypothèque l'accomplissement de progrès sur la voie de l'égalité des genres et du développement national. Bien qu'une plus grande attention ait été accordée au rôle que peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les effets des changements climatiques, les femmes restent touchées de manière disproportionnée par les catastrophes et ne sont pas suffisamment représentées dans les processus décisionnels concernant les changements climatiques. Face aux inégalités entre les genres, perpétuées par des pratiques discriminatoires structurelles et par les normes sociales, des mouvements mondiaux ont toutefois vu le jour et de nombreuses personnes sont descendues dans la rue, ont fait appel aux tribunaux ou se sont exprimées dans les médias pour demander qu'il soit mis fin à la violence et au harcèlement contre les femmes. De nouveaux partenaires, y compris dans le secteur privé, ont uni leurs forces au niveau mondial pour améliorer l'égalité des genres et appeler à la réalisation de progrès dans la réduction des disparités entre les genres et la reconnaissance des droits des femmes.

¹ Oxford Poverty and Human Development Initiative (2018). *Global Multidimensional Poverty Index 2018: The Most Detailed Picture To Date of the World's Poorest People*, University of Oxford, UK.

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2018. *Global Warming of 1.5 °C*.

³ Nations Unies; Banque mondiale. 2018. *Chemins pour la paix: approches inclusives pour la prévention des conflits violents*, Washington: Banque mondiale. 2018.

⁴ Dugarova, E., *Gender Equality as an Accelerator for Achieving the Sustainable Development Goals*, New York, PNUD et ONU-Femmes, 2018.

⁵ *Emploi et questions sociales dans le monde : Aperçu global des tendances pour les femmes 2018*, Genève, Bureau international du Travail, 2018.

⁶ Données obtenues dans le cadre de l'Initiative du PNUD intitulée « Égalité des sexes dans l'administration publique », 2019.

⁷ Catalyst, *Pyramid: Women in S&P 500 Companies* (16 janvier 2019).

II. Avancées en matière d'égalité des genres, par résultats du Plan stratégique

Résultat 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

13. L'égalité des genres est un impératif pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. L'augmentation des revenus des femmes, l'amélioration de la formation et du développement des compétences et l'amélioration de l'accès aux actifs et aux ressources et de leur contrôle ont des effets positifs sur la productivité des femmes et leur participation au marché du travail, le renforcement de leur pouvoir de négociation et l'amélioration de leur niveau de vie.

14. Dans le cadre du résultat 1, le PNUD a axé en 2018 ses activités en faveur de l'égalité des genres sur la question de l'avancement économique des femmes grâce à des initiatives dans les domaines suivants : a) prise en compte des questions de genre dans les activités de planification nationale ; b) amélioration de l'accès aux services de base, aux actifs financiers et non financiers et aux emplois ; c) élargissement de l'accès à l'énergie ; d) réduction des soins non rémunérés ; et e) élimination de la violence fondée sur le genre.

Prise en compte des questions de genre dans les activités de planification nationale

15. Tout au long de 2018, le PNUD a veillé à tenir compte des questions de genre dans ses activités d'appui à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la stratégie d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques (stratégie MAPS). Par exemple, le PNUD a aidé huit pays d'Amérique latine et des Caraïbes à évaluer et à renforcer leurs plans de développement et à examiner leurs systèmes statistiques et financiers, tout en contribuant à l'élaboration de plans d'action et à l'identification d'accélérateurs qui soient propices à l'égalité femmes-hommes. Conformément à la démarche suivie dans le cadre de la stratégie MAPS, l'égalité des genres et l'avancement des femmes ont été identifiés comme formant un accélérateur distinct dans six pays d'Europe et d'Asie centrale.

Encadré 2

Intégration de politiques de développement tenant compte des questions de genre en Amérique latine et dans les Caraïbes

Lors du quatrième Sommet ibéro-américain des programmes locaux pour l'égalité des genres, qui s'est tenu en Équateur, plus de 100 représentantes et représentants des administrations locales, du secteur privé et de la société civile de 15 pays ont été formés aux politiques et plans de développement économique tenant compte des questions de genre, ce qui a permis de faire œuvre de sensibilisation et de promouvoir l'adoption d'une démarche multidimensionnelle qui tienne compte des questions de genre dans la conception, l'exécution et le suivi et l'évaluation des plans et politiques locaux de plus de 30 municipalités.

Amélioration de l'accès aux services de base, aux actifs financiers et non financiers et à l'emploi

16. Le PNUD a activement cherché à améliorer l'accès des femmes à l'emploi, aux moyens de subsistance et aux services de base. En Inde, son appui a bénéficié à plus de 450 000 femmes qui ont participé à des activités de formation et de développement

de micro-entreprises. En République de Moldova, plus de 165 000 femmes ont eu accès à de meilleures infrastructures et à de meilleurs services sociaux grâce aux interventions ciblées menées par le PNUD dans plus de 100 communautés.

17. À l'échelle mondiale, 4,1 millions de femmes supplémentaires ont bénéficié en 2018 de l'appui du PNUD pour accéder aux services de base (y compris à des services de santé), aux services financiers et aux actifs non financiers. Aux Fidji, le PNUD a appuyé la mise en place d'une plateforme gouvernementale intégrée de fourniture de services aux populations vivant en zones reculées : 38 000 services ont ainsi pu être dispensés à 21 587 femmes, notamment dans les domaines de l'assistance juridique, des prestations d'invalidité et des services bancaires. Au Cambodge, le PNUD, en collaboration avec le Gouvernement et la société civile, a aidé près de 3 000 femmes handicapées à recevoir une pension d'invalidité. En Europe et en Asie centrale, le PNUD a aidé 15 000 femmes et adolescentes vivant avec le VIH à accéder aux services. En Sierra Leone, le PNUD a contribué à l'élaboration d'une politique foncière visant à protéger les droits des femmes à l'héritage et à la propriété foncière et à mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes qui était inscrite dans la Constitution. En République démocratique du Congo, le Code de la famille révisé a élargi les possibilités d'autonomisation économique des femmes, puisque l'obligation pour les femmes d'obtenir l'autorisation de leur mari pour signer des contrats de travail ou des contrats bancaires commerciaux en a été supprimée.

Élargissement de l'accès des femmes à l'énergie propre

18. La réalisation de l'égalité des genres dans l'accès à une énergie propre et durable à un coût abordable, y compris en ce qui concerne les énergies renouvelables, est essentielle en vue de l'élimination de la pauvreté. Les résultats des projets du PNUD montrent que l'égalité des genres est importante pour l'environnement, la santé des femmes et la réduction du travail non rémunéré. En 2018, avec l'appui du PNUD, près de 612 000 ménages dirigés par des femmes ont eu accès à l'énergie propre. Au Niger, par exemple, les femmes représentent 51 % de la population qui a désormais accès à des services énergétiques modernes grâce à l'installation de plateformes multifonctionnelles. Cela a permis de réduire le temps que les femmes consacrent aux tâches domestiques, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire. Au Brésil, le PNUD a appuyé la construction de fourneaux écologiques qui ont permis aux femmes de ne plus avoir à faire quatre heures de marche pour transporter 20 kilogrammes de bois de chauffage trois fois par semaine. Elles ont pu ainsi consacrer davantage de temps à l'agriculture de subsistance et améliorer leur nutrition.

Soins non rémunérés

19. La reconnaissance, la réduction et la redistribution des soins non rémunérés et du travail domestique, dont la charge pèse de manière disproportionnée sur les femmes, disproportionnée sont essentielles à la réalisation de l'égalité des genres et présenterait des avantages significatifs en ce qui concerne le développement économique et le marché du travail, l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté. En El Salvador, le PNUD a aidé le Gouvernement à élaborer sa politique nationale de prise en charge et à intégrer une analyse des questions de genre dans le système universel de protection sociale. En Sierra Leone, le PNUD a appuyé la création de nouvelles installations d'eau potable situées plus près des habitations résidentielles, ce qui permet aux enfants de consacrer davantage de temps à leur instruction et aux femmes de participer davantage au commerce et aux petites entreprises. Au Timor-Leste, le PNUD a ouvert de nouveaux robinets d'approvisionnement en eau, ce qui est venu réduire le temps passé par les femmes à collecter de l'eau.

Augmentation des efforts visant à éliminer la violence fondée sur le genre

20. L'élimination de la violence fondée sur le genre est essentielle à la réalisation de l'égalité femmes-hommes et à l'élimination de la pauvreté sous les multiples formes qu'elle revêt chez les femmes et les filles, les hommes et les garçons. Les efforts visant à éliminer la violence fondée sur le genre contribuent à l'amélioration de la santé et du bien-être, ils favorisent l'obtention de meilleurs résultats scolaires et viennent appuyer les droits des femmes à un travail décent et à la sécurité du revenu. En 2018, le PNUD a renforcé son action de prévention et de lutte contre la violence fondée sur le genre en misant sur le resserrement des cadres juridiques et des politiques en vigueur, l'offre de services multisectoriels complets, l'amélioration de l'accès à la justice et de la sécurité des rescapées et la sensibilisation et la mobilisation de la société. Il convient à cet égard d'appeler l'attention sur trois grandes initiatives mondiales : a) L'Initiative Spotlight Union européenne-Organisation des Nations Unies ; b) le nouveau projet du PNUD pour l'élimination de la violence fondée sur le genre et la réalisation des objectifs du développement durable (2018-2020), dans le cadre duquel sont étudiés les moyens de conjuguer activités de prévention et interventions dans les programmes sectoriels ; et c) le programme mondial sur le renforcement de l'état de droit et les droits de la personne pour la pérennisation de la paix et la promotion du développement (2016-2020), qui a permis de lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre dans près de 40 pays prioritaires qui étaient en situation de crise, de fragilité ou de conflit.

Encadré 3

L'Initiative Spotlight Union européenne-Organisation des Nations Unies en faveur de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

Le PNUD s'est joint au FNUAP et à ONU-Femmes en tant qu'organisme central de l'Initiative Spotlight, consacrant en 2018 des efforts considérables au développement de portefeuilles en Afrique et en Amérique latine. Ainsi, le PNUD orchestre huit programmes de pays en Afrique et cinq en Amérique latine, ainsi que deux initiatives régionales. L'Initiative Spotlight sera axée en Afrique sur la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris les pratiques néfastes et les droits de la personne en matière de sexualité et de procréation, et en Amérique latine, sur le féminicide. L'Initiative est aussi l'occasion de mettre en valeur le rôle que peuvent jouer les réseaux de la société civile dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de mener des campagnes de sensibilisation pour faire évoluer les normes sociales et les comportements. Elle devrait toucher plus de 170 millions de bénéficiaires.

21. Dans toutes les régions, le PNUD collabore avec les gouvernements pour adopter des réformes juridiques et politiques essentielles afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes et d'éliminer toutes les formes de discrimination. En Albanie, le PNUD a appuyé l'amélioration de la législation nationale et son alignement sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, y compris du Code de procédure pénale et du règlement sur la violence familiale. Au Pérou, le PNUD a contribué à l'application du Plan national contre la violence à l'égard des femmes et de la loi portant création du Système national pour la prévention, la répression et l'élimination de la violence contre les femmes et les membres de la famille au niveau local.

22. Le PNUD a aidé les gouvernements à recueillir des éléments d'information et des données pour mieux comprendre les causes profondes de la violence fondée sur le genre, notamment en Argentine, au Costa Rica, en El Salvador, au Guyana et au Honduras. En collaboration avec l'Université des Indes occidentales et des organisations de la société civile, le PNUD a lancé des études à la Barbade, en El Salvador, en Haïti et à Trinité-et-Tobago pour examiner la nature de la violence subie par les grands groupes de population touchés par le VIH.

Encadré 4

Justice de genre dans les États arabes

Dans la région des États arabes, en collaboration avec ONU-Femmes, le FNUAP, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et des partenaires nationaux, le PNUD a établi et diffusé 18 rapports de pays sur la justice de genre et le droit dans lesquels sont recensées les lacunes en matière de protection contre la violence et les inégalités de genre inscrites dans les codes pénaux, la législation relative à l'état civil et le droit du travail. Ces rapports sont utilisés pour susciter la tenue d'un débat informé dans toute la région sur les réformes juridiques qui s'imposent afin de faire progresser l'égalité des genres. Ils servent aussi de points de référence pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de l'égalité des genres dans le cadre du Programme 2030.

23. Dans 11 pays, le PNUD a aidé les femmes et les filles victimes d'infractions de violences sexuelles et fondées sur le genre à avoir accès à la justice ; 47 % des cas de violence fondée sur le genre signalés aux autorités ont été jugés par l'appareil judiciaire. L'un des aspects essentiels de l'action menée par le PNUD pour lutter contre les violences faites aux femmes a trait au renforcement des capacités nationales d'offre de services multisectoriels aux rescapées. Au Burundi, le PNUD a appuyé la fourniture de services multisectoriels aux survivantes et mené des activités de prévention et de sensibilisation, dispensé des soins médicaux et proposé des services d'aide juridique. Au Nigéria, le PNUD a aidé le Gouvernement à élargir l'accès à la justice et aux installations pour documenter la violence sexuelle et fondée sur le genre, à offrir des soins aux rescapées des violences et à leur proposer un hébergement sûr et à faciliter la tenue d'un dialogue communautaire sur les questions locales de justice et de sécurité. À Sri Lanka, le PNUD s'est associé aux organisations de la société civile pour offrir un abri, une assistance juridique, une représentation en justice et des conseils à plus de 26 000 rescapés de violences sexuelles et fondées sur le genre, dont 78 % de femmes.

24. Le PNUD a appuyé des campagnes de sensibilisation visant à faire évoluer les mentalités et les comportements, dont #HearMeToo, la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », et la campagne du Secrétaire général Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Par exemple, en Asie centrale, le PNUD a conçu des campagnes de plaidoyer donnant la parole aux rescapées et aux militantes et militants qui travaillent pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.

Résultat 2 : Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable

25. Les inégalités de genre figurent parmi les principaux problèmes qu'il faut traiter pour accélérer les transformations structurelles aux fins du développement durable. Pour parvenir à les éliminer, il convient de promouvoir la participation des femmes à

la vie politique et de tenir compte de l'égalité des genres dans la lutte contre les effets des changements climatiques et la gestion des ressources naturelles, notamment en adoptant des réformes juridiques, politiques et institutionnelles.

Améliorer la participation des femmes à la vie politique

26. Le PNUD reste l'un des principaux promoteurs de la participation des femmes à la vie politique. Ainsi, 48 % des personnes inscrites sur les listes électorales qui bénéficient des programmes d'assistance électorale du PNUD sont des femmes. Au Pakistan, le PNUD a contribué à une campagne nationale qui encourageait les femmes à demander une carte d'identité et à s'inscrire sur les listes ; au total, 4,3 millions de femmes ont obtenu une carte d'identité pour participer au scrutin, ce qui a permis de réduire l'écart entre le nombre d'électeurs et d'électrices.

27. Dans toutes les régions, le PNUD a pris part à diverses initiatives d'appui aux parlements, aux réformes juridiques ou à d'autres mesures visant à créer un environnement propice à la participation des femmes à la vie politique. Cela reste une de ses stratégies les plus porteuses en matière d'égalité des genres. En Guinée-Bissau, le PNUD a apporté son concours à la commission parlementaire pour les affaires féminines, ce qui a permis l'établissement d'un quota de 36 % de femmes. Aux Îles Salomon, il a appuyé la création d'un réseau de soutien aux femmes qui souhaitent se porter candidates aux élections. En Colombie, il a encouragé l'adoption de la loi du Congrès sur la parité des genres et a dispensé une formation à 2 280 femmes pour renforcer leurs capacités de diriger des collectivités locales et de mener des campagnes politiques.

28. Dans le cadre de ses activités d'appui à la participation des femmes à la vie politique, le PNUD renforce les capacités des femmes qui occupent une fonction publique et promeut la prise en compte de l'égalité des genres dans les travaux des parlements. Au Monténégro, il a contribué à la création d'un réseau politique multipartite de femmes qui a œuvré en faveur de la réforme des lois électorales, proposé la modification des lois relatives à la violence contre les femmes et demandé une augmentation des allocations budgétaires destinées à favoriser l'entrepreneuriat féminin. En République-Unie de Tanzanie, il a appuyé le Groupe parlementaire des femmes qui a lancé des débats sur les droits des femmes et l'égalité des genres. En Afghanistan, il a aidé le Comité des femmes du Parlement à organiser les auditions du comité de contrôle concernant la participation des femmes au processus de paix et le statut de la loi contre le harcèlement, qui ont été pour la toute première fois télévisées, ce qui a été l'occasion de mettre en avant le rôle que peuvent jouer les femmes.

Encadré 5

Les parlements, partenaires des femmes et de la paix et de la sécurité

Le PNUD s'emploie à renforcer l'engagement des parlements en ce qui concerne la question des femmes et de la paix et de la sécurité. Depuis 2018, le projet mondial sur le rôle des parlements en tant que partenaires pour les femmes et la paix et la sécurité a été piloté dans quatre pays (Jordanie, Kirghizistan, Sierra Leone et Sri Lanka). Il a pour but d'évaluer les difficultés rencontrées et les facteurs qui ont une incidence sur la participation et la représentation des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, tout en encourageant les femmes et les hommes parlementaires à faire progresser l'application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité et des engagements connexes.

29. Le PNUD encourage l'accès des femmes à des postes à responsabilité et leur participation dans les secteurs de la justice et de la sécurité. Il appuie l'élaboration d'une méthode de mesure de la représentation des femmes dans l'appareil judiciaire, qui faciliterait les travaux des bureaux nationaux de statistique. En partenariat avec l'International Association of Women Judges et le Secrétariat du Commonwealth, il promeut la diversité des genres et la participation des femmes à l'exercice des responsabilités dans le domaine judiciaire. En Afghanistan, il a formé 242 nouvelles policières et construit 17 installations pour les agentes de police dans huit provinces. Au Pakistan, il a aidé à élaborer un programme de formation à l'intention des policières et à construire des dortoirs pour femmes.

Prise en compte des questions de genre dans la lutte contre les changements climatiques et la gestion des ressources naturelles

30. Le PNUD a redoublé d'efforts pour traiter les effets genrés des changements climatiques, prouvant que les investissements dans une action climatique tenant compte de ces questions contribuent positivement à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable. En Érythrée, il a aidé à gérer la conservation de 26 500 hectares de terres grâce à l'adoption de pratiques agricoles favorisant la résilience face aux changements climatiques. Le programme a bénéficié à 54 720 personnes appartenant à des communautés rurales agricoles, dont 48 % de femmes, grâce à des programmes « travail contre rémunération » ainsi qu'à l'augmentation de la productivité des cultures et du bétail. En Jamaïque, plus de 50 000 femmes ont directement tiré parti de la mise en place de systèmes d'irrigation plus résistants aux aléas climatiques et d'une formation au renforcement des capacités, améliorant ainsi leurs techniques d'adaptation aux changements climatiques et leurs perspectives de revenus.

31. Dans le cadre du programme d'aide à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, 15 pays reçoivent une aide pour intégrer l'égalité des genres dans leur action et leur stratégie climatiques. Des mesures sont prises pour s'assurer que la contribution active des femmes à l'application de l'Accord de Paris soit prise en compte dans les instruments de gouvernance, de prévision et d'action climatique du processus de planification et de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Aux Philippines, un mémorandum d'accord a été signé entre la Commission des changements climatiques et la Commission des femmes, gage de collaboration entre les deux entités dans la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.

32. Le PNUD a obtenu de nouveaux résultats grâce à l'action qu'il a menée pour donner aux femmes les moyens d'assumer des fonctions décisionnaires en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. Aux Seychelles, il a appuyé la création, dans le respect de l'équilibre des genres, de cinq comités sur les bassins versants au titre de la démarche d'adaptation écosystémique, ce qui a permis d'accroître la participation des femmes au niveau local et d'asseoir leur rôle de chefs de file dans la gestion efficace des ressources en eau. Au Belize, le processus de transformation de la gestion de la biodiversité a, pour la première fois, inclus une évaluation des stratégies et de l'action tenant compte des questions de genre, ce qui a permis de mettre en évidence le rôle des femmes dans la conservation et le respect de la biodiversité.

33. Au total, 73 pays ont agi pour faire en sorte que les femmes occupent des fonctions de direction et de décision dans la gestion de l'environnement grâce à des projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En 2018, sur les 3 000 initiatives communautaires visant à traiter des problèmes mondiaux en matière d'environnement et de développement durable et financées par le Programme de

microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial exécuté par le PNUD, 34 % étaient menées par des femmes, contre 29 % en 2017. Dans les années à venir, cinq projets appuyés par le PNUD et approuvés par le Conseil du Fonds vert pour le climat devraient bénéficier à plus de 10 millions de femmes.

Encadré 6

Améliorer la participation des femmes à la prise de décisions dans le secteur de l'exploitation minière

De concert avec les gouvernements, les commissions des droits de la personne, la société civile et les organisations de femmes, le PNUD cherche à accroître la participation des femmes à la prise de décisions dans le secteur de l'exploitation minière. En 2018, lors de la session annuelle du Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable, il a organisé une séance de formation sur la manière d'aborder les incidences des mesures prises, les lacunes et les dispositions à prendre en matière d'égalité des genres pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Il a sollicité l'expérience et les contributions des délégués des ministères des mines de plus de 40 pays pour rendre un diagnostic de gouvernance tenant compte des questions de genre et élaborer un guide des pratiques exemplaires. Au niveau des pays, le PNUD forme des dirigeantes locales à la surveillance communautaire de la qualité de l'eau, par exemple dans le cadre d'un projet pilote au Mozambique, et collabore avec ONU-Femmes en vue de l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques destinées aux femmes dans le secteur de l'exploitation minière.

Résultat 3 : Renforcer la résilience face aux chocs et aux crises

34. L'égalité des genres est cruciale pour renforcer la résilience tant sur le plan individuel, que sur les plans institutionnel et social. Lorsque les processus de prévention, de préparation et de relèvement face aux crises répondent aux besoins des femmes et des hommes et sont porteurs de progrès en matière d'égalité des genres, les communautés peuvent reconstruire en mieux et devenir plus résilientes. Au titre du résultat 3, les travaux du PNUD sur l'égalité des genres ont porté sur l'amélioration des moyens de subsistance dans les situations de crise et de sortie de crise, et sur l'accroissement de la participation des femmes et le renforcement de leur rôle mobilisateur dans les processus de prévention et de relèvement et dans les mécanismes de dialogue social et de réconciliation.

35. En 2018, 59 % des bénéficiaires des activités de relèvement du PNUD étaient des femmes. Près de 1,3 million de femmes ont trouvé un emploi et ont vu leurs moyens de subsistance s'améliorer dans 25 pays en crise ou sortant d'une crise. C'est en Ukraine que le PNUD mène l'un de ses plus vastes programmes de relèvement : plus de 4 millions de personnes (dont 54 % de femmes) ont pu bénéficier de la remise en état des infrastructures, et notamment de la rénovation de stations de pompage d'eau, d'hôpitaux, d'écoles et de centres de services sociaux. Plus de 7 000 femmes ont trouvé de nouveaux emplois et moyens de subsistance, plus de 100 000 ont bénéficié de services administratifs et plus de 60 000 ont profité de services d'aide juridique gratuits et de qualité. En outre, sept conseils de coordination de proximité pour l'égalité des genres ont été créés pour veiller à ce que cette question soit prise en compte dans les programmes locaux. En Iraq, plus de 3,5 millions de femmes ont pu bénéficier de l'appui que le PNUD apporte aux programmes de stabilisation. Les

ménages dirigés des femmes ont également bénéficié d'une assistance directe dans le cadre de programmes « travail contre rémunération » et ont participé aux processus décisionnels concernant la reconstruction matérielle.

36. Le PNUD aide les pays en crise ou sortant d'une crise à mieux inscrire l'égalité des genres dans leurs politiques et leurs budgets. En Afghanistan, en collaboration avec ONU-Femmes, il a aidé le Cabinet du Président à recruter 40 femmes fonctionnaires du budget dans 12 ministères de tutelle et à les former aux questions de genre. Il a fourni une assistance technique au Comité des politiques du Ministère des affaires féminines pour l'élaboration de la politique successorale, de la politique électorale et de la politique de protection des femmes en cas de guerre ou d'urgence.

37. Le rétablissement de l'état de droit dans les pays touchés par des conflits est au cœur de l'action menée par le PNUD pour promouvoir l'égalité des genres, prévenir la reprise des conflits et instaurer une paix durable. Dans le cadre de son programme mondial en faveur de l'état de droit et des droits de la personne, le PNUD a aidé certains pays à protéger les droits des femmes et des filles en adoptant des lois et des politiques non discriminatoires, en favorisant l'accès des femmes et des filles à la justice et en renforçant leur sécurité, en veillant à ce qu'elles jouent un rôle participatif et directeur dans les institutions et processus relatifs à l'état de droit, et en faisant en sorte que les auteurs de violences sexuelles et fondées sur le genre liées aux conflits aient à répondre de leurs actes. En Gambie, le PNUD et d'autres partenaires ont insisté pour que les femmes soient représentées dans les structures de justice transitionnelle et ont dispensé des formations sur les questions de genre dans des institutions clefs, dont la Commission vérité, réconciliation et réparations.

38. Des efforts concertés ont été déployés pour qu'il soit tenu compte des questions de genre dans les activités de prévention de l'extrémisme violent menées par le PNUD. Dans le cadre du programme pour la prévention de l'extrémisme violent dans la région Asie-Pacifique, l'égalité des genres a été prise en compte dans le renforcement des capacités nationales au moyen de plans d'action nationaux, d'études sur les causes profondes de l'extrémisme violent et de l'amélioration de la résilience des communautés. Le PNUD a lancé une nouvelle initiative de recherche mondiale, intitulée « Frontlines », sur le rôle des jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent et la prévention de ce phénomène, qui consiste à réaliser des études de cas auprès de jeunes femmes et de jeunes hommes.

Encadré 7

Réintégration et réadaptation des femmes

Le PNUD et l'International Civil Society Action Network, ont publié une étude intitulée « Invisible Women : Gendered Dimensions of Return, Rehabilitation and Reintegration » (Femmes invisibles : les dimensions genrées du retour, de la réadaptation et de la réintégration), qui répond à un besoin urgent en travaux de recherche permettant de mieux comprendre le rôle des femmes dans les processus de réintégration et de réadaptation, ainsi que le travail des organisations de femmes à l'appui de ces processus. Le rapport élargit la base de données factuelles sur la réintégration des extrémistes violents et formule des recommandations à l'appui des plans d'action nationaux pour la prévention de l'extrémisme violent, qui tiennent compte des questions de genre.

39. Le PNUD a aidé les gouvernements et les communautés déplacées à mettre au point des projets novateurs qui renforcent la résilience face aux crises liées au climat.

Au Viet Nam, le premier projet financé par le Fonds vert pour le climat comprenait une collaboration avec l'Union des femmes vietnamiennes, qui compte 14 millions de membres, pour inclure les questions de genre dans les plans communautaires d'évaluation et de gestion des risques de catastrophe et faire participer les femmes à un programme de logements résilients. En 2018, les femmes occupaient également 35 % des postes de décision au sein des groupes consultatifs de gestion locale des risques de catastrophe, qui se réunissent dans sept provinces et couvrent 100 communes. Dans les Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Dominique, République dominicaine, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines), le PNUD a fourni un appui technique pour que les systèmes intégrés d'alerte rapide tiennent compte des questions de genre en vue d'une réduction plus efficace des risques de catastrophe.

40. Malgré les excellents progrès accomplis, il y a lieu de prendre des mesures supplémentaires pour que les femmes jouent le rôle de chefs de file dans les situations de crise et d'après-crise. En 2018, les femmes n'occupaient que 12 % des postes de direction au sein des mécanismes de prévention et de relèvement, et 30 % au sein des mécanismes de dialogue social et de réconciliation.

Encadré 8

Série de directives du PNUD : *Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les contextes de crise et de relèvement*

Pour favoriser la mise en place de programmes porteurs de changements en faveur du relèvement et de la résilience dans les contextes instables et les situations de crise, le PNUD a élaboré une série de directives intitulée « Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les contextes de crise et de relèvement ». Elle se compose de sept notes d'orientation couvrant les questions suivantes :

1. Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre
2. Promouvoir les moyens de subsistance porteurs de changement, la reprise économique et la résilience pour favoriser l'égalité des genres
3. Favoriser la participation des femmes et des organisations de femmes dans les contextes de crise et de relèvement et faire en sorte qu'elles puissent prendre part à la prise de décision
4. Garantir l'accès des femmes à la justice, leur sécurité et le respect de leurs droits
5. Renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix et les institutions politiques
6. Veiller à ce que l'égalité des genres soit au cœur des activités de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et de renforcement de la résilience
7. Transformer les gouvernements pour qu'ils servent toutes et tous sur un pied d'égalité

Améliorer les partenariats pour promouvoir l'égalité des genres

41. Il est essentiel de nouer des partenariats efficaces pour que le grand public prenne conscience de l'existence de normes de genre et de normes sociales

discriminatoires. En 2018, 58 nouveaux partenariats visant à lutter contre les normes de genre et les normes sociales discriminatoires ont été recensés.

42. En 2018, conformément au chapitre commun des plans stratégiques du PNUD, du FNUAP, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'ONU-Femmes, le PNUD a renforcé ses partenariats avec les organismes des Nations Unies, comme en témoignent les exemples cités tout au long du présent rapport. Il a notamment collaboré étroitement avec ses partenaires des Nations Unies pour promouvoir l'égalité des genres, en participant systématiquement, au niveau mondial et régional, aux travaux d'équipes spéciales interinstitutions et de groupes de travail sur l'égalité des genres. En 2018, il a signé un mémorandum d'accord avec ONU-Femmes, qui mettait l'accent sur les réformes juridiques et stratégiques visant à promouvoir l'égalité des genres, la violence fondée sur le genre, la réponse aux crises et aux situations d'après-crise, le relèvement rapide, l'accès des femmes aux responsabilités politiques, la mobilisation du secteur privé pour promouvoir l'égalité des genres, l'avancement économique et l'énergie. En tant que cofondateur du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le PNUD a encouragé les femmes vivant avec le VIH à agir et à participer à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions concernant le VIH.

43. Au niveau régional, le PNUD collabore étroitement avec les commissions régionales, notamment dans le cadre des initiatives phares suivantes : les travaux sur la justice de genre dans la région des États arabes avec ONU-Femmes et la CESAO ; la collaboration en Asie centrale avec le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes pour engager les instances décisionnelles régionales à mettre en œuvre des politiques visant à éliminer la violence fondée sur le genre ; les activités menées en partenariat avec ONU-Femmes et la Commission économique pour l'Afrique pour aider l'Union africaine à accueillir un sommet ministériel en amont de la session de la Commission de la condition de la femme ; en Amérique latine, la collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains, ONU-Femmes, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé, ParlAmericas et le Gouvernement canadien en vue de mettre sur pied une équipe spéciale régionale promouvant des réformes stratégiques pour accroître la participation des femmes à la vie politique.

44. En 2018, le PNUD a élargi sa coopération avec les institutions financières internationales dans l'espoir d'aiguiller les investissements vers la promotion de l'égalité des genres. Le partenariat avec la Société andine de développement a abouti à la mise en place d'un mécanisme de prévention et d'intervention en cas de violence fondée sur le genre en Argentine, en Équateur et au Pérou. Le PNUD travaille avec la Banque européenne d'investissement à l'organisation du prochain sommet sur l'égalité des genres et les entreprises.

45. Dans toutes les régions, le PNUD a renforcé ses activités de plaidoyer et ses contacts avec le secteur privé pour transformer les pratiques et promouvoir l'égalité des genres. De concert avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et ONU-Femmes, il organise le Forum mondial annuel sur les entreprises pour l'égalité des genres, qui réunit des entreprises, des gouvernements et des expertes et experts de renom pour discuter des tendances actuelles en ce qui concerne la recherche, les pratiques exemplaires et les possibilités d'action visant à promouvoir l'égalité des genres dans le monde de l'entreprise. Le Forum s'appuie sur l'expertise du PNUD dans l'application du label égalité des sexes pour permettre aux entreprises privées et publiques de revoir leurs politiques en matière de ressources humaines, la conception de leurs infrastructures, leurs modes de communication et leurs choix publicitaires.

46. Créé par le PNUD, le label égalité des sexes pour le secteur privé est appliqué dans 14 pays d'Afrique, d'Europe orientale, d'Asie-Pacifique et du Moyen-Orient. Il concerne 600 entreprises employant 1,5 million de personnes et contribue à la prise en compte des questions de genre dans les politiques des entreprises. Le recours à cet outil a favorisé la mise en place dans les entreprises de politiques tenant compte des questions de genre, la réduction des inégalités de genre et l'avancement des travailleuses.

47. Dans la région Asie-Pacifique, le PNUD a collaboré avec les gouvernements et le secteur privé pour mettre sur pied des politiques qui intègrent l'égalité des genres dans les activités des entreprises. Une consultation régionale sur la prise en compte du genre dans l'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme a été organisée à Delhi. En Thaïlande, le projet de plan d'action national sur les entreprises et les droits de la personne, élaboré avec l'appui du PNUD, contient des dispositions en vertu desquelles les entreprises sont tenues d'élaborer et de publier des politiques visant à prévenir la discrimination fondée sur le genre.

Encadré 9

Quatrième Forum mondial sur les entreprises pour l'égalité des genres

En 2018, en collaboration avec l'OIT, ONU-Femmes et le Gouvernement chilien, le PNUD a organisé le quatrième Forum mondial sur les entreprises pour l'égalité des genres, dont le thème était « L'avenir du travail et le Programme 2030 ». Le Forum a réuni plus de 530 femmes et hommes – chefs d'entreprise, responsables gouvernementaux, représentants syndicaux et intellectuels – venus de 36 pays, qui ont discuté des derniers résultats de la recherche et des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'égalité des genres sur le lieu de travail. À l'issue de cette manifestation, les entreprises participantes ont mis en œuvre diverses politiques et mesures pour remédier aux disparités de genre et favoriser l'avancement des femmes sur le lieu de travail. Parmi ces politiques, on compte la mise sur pied de programmes de formation spéciaux destinés à intégrer les femmes dans le secteur technologique, la mise en place de congés de paternité et de salles d'allaitement pour les mères, et la mise en place de numéros d'urgence et d'autres mécanismes pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail.

Des solutions novatrices pour éliminer l'inégalité de genre

48. En 2018, le PNUD s'est efforcé de trouver des solutions plus efficaces pour résoudre les problèmes complexes liés à l'inégalité de genre. Il a notamment été proposé de redéfinir la prestation de services en tenant compte des questions de genre, d'envisager d'autres sources de financement de l'égalité des genres, ou encore de miser sur les sciences comportementales pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Au Chili, des méthodes concernant l'offre d'un soutien psychologique et de conseils juridiques efficaces ont pu être mises au point en s'appuyant sur les sciences comportementales de manière à éviter que les victimes de violence domestique abandonnent pas les procédures judiciaires qu'elles ont entamées. En République de Moldova, le financement participatif contribue à l'entretien d'un foyer d'accueil local pour les victimes de violence domestique.

Encadré 10

Miser sur les sciences comportementales pour éliminer la violence domestique en Géorgie

En Géorgie, en collaboration avec la Behavioural Insights Team, ONU-Femmes et les partenaires locaux ServiceLab et Forset, le PNUD a piloté une initiative visant à comprendre ce qui retient les victimes de violence au sein du couple de demander de l'aide et les témoins, de les aider. L'étude, qui portait sur 6 006 femmes et 1 601 hommes et comprenait un questionnaire en ligne diffusé auprès de 150 000 personnes, a révélé que les victimes de violence se taisaient par crainte de nuire à la réputation de leur famille et qu'elles avaient besoin d'être mieux renseignées sur l'aide disponible, notamment les centres de secours, les services de conseil et les foyers d'accueil. Fort de ces conclusions, le PNUD est mieux en mesure d'aider les prestataires de services à sensibiliser les témoins et à appliquer aux mécanismes de soutien existants des approches comportementales fondées sur des données factuelles.

49. Le PNUD aide également les jeunes à concevoir des démarches novatrices pour promouvoir l'égalité des genres. Il s'est associé à ONU-Femmes et à Accenture pour lancer un défi d'innovation ouverte via sa plateforme en ligne « YAS! Youth for Africa and SDGs ». Il a invité les jeunes entrepreneurs africains, et en particulier les entrepreneuses, à contribuer à la réalisation du Programme 2030 dans les domaines des sources de revenus durables, de la gouvernance, de l'initiative politique et de la prévention de la violence et d'autres pratiques néfastes. La plupart des participants sélectionnés étaient des femmes qui seront accompagnées tout au long de leur parcours entrepreneurial et bénéficieront d'un appui adapté. Au Kirghizistan, le PNUD a lancé un mécanisme de microsubventions pour promouvoir la création d'entreprises par les jeunes, et notamment les femmes, ou pour aider de petites entreprises existantes, notamment celles dirigées par des femmes et des hommes particulièrement vulnérables. En Bosnie-Herzégovine, le PNUD a dispensé une formation professionnelle de haut niveau sur les technologies de l'information à des filles et des jeunes femmes, et a aidé les premières opératrices de commandes numériques par ordinateur à briser les stéréotypes de genre dans une industrie automobile dominée par les hommes.

Un rôle de chef de file dans la promotion de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes

50. En tant que chef de file en matière d'égalité des genres, le PNUD a collaboré avec des organismes des Nations Unies, des universitaires et des groupes de réflexion du monde entier pour mener des recherches fondées sur des données factuelles et formuler des orientations stratégiques dans ce domaine. En partenariat avec ONU-Femmes, il a rédigé un document de travail fondé sur des données factuelles intitulé « Gender Equality as an Accelerator for Achieving the Sustainable Development Goals » (L'égalité des genres pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable) ainsi qu'un guide à l'intention des personnes chargées d'animer des ateliers sur le genre et la réduction des risques de catastrophe en Europe et en Asie centrale, pour que les lacunes observées dans la mise en œuvre des politiques puissent être comblée grâce à l'offre de conseils pratiques.

51. En Asie et dans le Pacifique, le PNUD s'est associé à l'OIT pour remédier au manque de données et recueillir des statistiques sur la prestation de soins non rémunérée. En collaboration avec l'OIT et ONU-Femmes, il a élaboré des notes

d'orientation et des rapports pour faire en sorte que des investissements gouvernementaux soient consentis et des initiatives prises en Asie et dans le Pacifique, de manière à s'attaquer au problème Il a fait de même en Amérique latine, en partenariat avec la Banque interaméricaine de développement. Le rapport national sur le développement humain en République dominicaine a fourni d'importants éléments à l'appui du plan national de prévention des grossesses chez les adolescentes.

52. Le PNUD, ONU-Femmes, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont élaboré une « Boîte à outils du praticien sur la programmation de l'accès des femmes à la justice » qui offre des conseils fondés sur des données probantes en vue de l'adoption d'une démarche stratégique et programmatique pour éliminer les obstacles à l'accès des femmes à la justice.

53. Le PNUD a appuyé l'élaboration d'un certain nombre de documents thématiques tels que « Women as Environmental Stewards » (Les femmes en tant que gestionnaires de l'environnement), qui mettent en lumière le militantisme féminin dans le cadre d'initiatives locales menées au titre du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, exécuté par le PNUD.

III. Résultats institutionnels

54. La présente section est consacrée aux progrès accomplis par le PNUD en vue de renforcer son cadre institutionnel pour obtenir des résultats en matière d'égalité des sexes. Il s'agit notamment des mesures qu'il a prises pour veiller au respect du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, améliorer les politiques et la planification, approfondir l'application du principe de responsabilité, financer la promotion de l'égalité femmes-hommes, suivre et surveiller les investissements et parvenir à la parité des sexes.

55. **Évaluation des résultats au regard du Plan d'action à l'échelle du système 2.0.** En 2018, le PNUD a eu des résultats satisfaisants ou très satisfaisants pour 87,5 % des indicateurs de résultats du Plan d'action à l'échelle du système, ce qui en fait l'une des entités des Nations Unies les plus performantes. Il a notamment réalisé d'importants progrès dans les domaines des politiques et de la planification stratégique, des connaissances et de la communication, de la coordination interinstitutions et de l'évaluation, domaine dans lequel le PNUD a pour la première fois dépassé les exigences fixées. Les résultats obtenus pour l'indicateur Allocation de ressources laisse encore à désirer dans toutes les entités des Nations Unies et c'est l'un des domaines dans lequel des progrès s'imposent.

56. **Mesures prises par la direction en faveur de l'égalité des sexes.** L'Administrateur s'est ouvertement engagé en faveur de l'égalité des sexes en rejoignant le réseau des Champions internationaux de l'égalité des sexes et en veillant au respect de la parité parmi les Sous-Secrétaires généraux (50 % de femmes et 50 % d'hommes) et les Représentantes et Représentants résidents (51 % de femmes et 49 % d'hommes)⁸. Il a assuré la présidence du Comité de direction et de mise en œuvre sur l'égalité des sexes, qu'il a invité à se réunir deux fois par an au lieu d'une. En janvier 2018, il a créé la première équipe de travail du PNUD chargée de la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

57. **Responsabilisation et supervision.** La chaîne de responsabilité du PNUD part du Comité de direction et de mise en œuvre sur l'égalité des sexes du Bureau exécutif.

⁸ Au mois de mars 2019.

Le Comité s'est réuni pour la première fois en juillet 2018, en présence de tous les directeurs et directrices de bureau, afin d'examiner et d'approuver la version finale de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes, et a décidé des prendre des mesures pour accélérer et suivre les progrès accomplis en matière de parité des sexes. Il s'est engagé à renforcer le contrôle des résultats pour veiller à ce que les responsables mettent en œuvre la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et à améliorer la programmation et l'allocation des ressources en faveur de la promotion de l'égalité des sexes dans les situations de crise et les pays fragiles.

58. Prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la gestion des résultats. Il a été décidé que la mise en œuvre de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes, notamment les progrès accomplis en matière de parité des sexes, serait un outil clef de mesure des résultats dans le cadre de l'évaluation de tous les représentants résidents.

59. Système de suivi institutionnel du PNUD. Dans les outils qu'il utilise pour rendre compte de son action (c'est-à-dire son rapport annuel axé sur les résultats et le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources de son plan stratégique), le PNUD a tenu compte des engagements institutionnels en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, conformément à sa Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes.

60. Audit et évaluation. En 2018, le Bureau de l'audit et des investigations a redoublé d'efforts pour prendre en compte les questions d'égalité des sexes dans ses audits, notamment en mettant au point un questionnaire sur l'égalité des sexes destiné aux audits des bureaux de pays de 2019 et visant à sensibiliser les auditeurs à la Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes. En 2018, le PNUD a enregistré pour la première fois des résultats très satisfaisants pour les indicateurs Évaluation du Plan d'action à l'échelle du système. Afin d'appuyer la décentralisation des évaluations, le Bureau indépendant d'évaluation a élaboré de nouvelles directives en matière d'évaluation, assorties d'orientations concernant les questions de genre.

61. Suivi des ressources. Le PNUD a un budget spécifiquement alloué à la prise en compte des questions de genre, qui lui permet de tenir les engagements qu'il a pris au titre du Plan d'action à l'échelle du système dans le cadre de programmes tels que le label égalité des sexes et de sa participation à des initiatives interinstitutions et mondiales. En 2018, cette enveloppe budgétaire était d'un montant de 1 054 000 dollars.

62. Marqueur genre. Le marqueur genre, qui classe les projets sur une échelle de quatre niveaux selon leur contribution à la réalisation de l'égalité femmes-hommes, est la mesure la plus complète de la contribution des dépenses du PNUD à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Comme le montre le tableau 1, le PNUD a augmenté les ressources allouées à des projets qui contribuent à la promotion de l'égalité des sexes. En 2018, il a consacré 48,7 % de ses fonds à des projets ayant sensiblement contribué à la promotion de l'égalité des sexes (GEN2), contre 43,52 % de ses fonds en 2017. Sa participation à des projets ayant largement contribué à la promotion de l'égalité des sexes (GEN3) a enfin augmenté en 2018 après avoir stagné pendant quatre ans, passant de 4,19 % en 2017 à 6,72 % en 2018. L'ensemble des ressources financières consacrées à ces deux catégories de projets représentait 55,42 % du montant total des dépenses pour 2018, dépassant 50 % de ce montant pour la première fois depuis le lancement du marqueur genre en 2010.

Tableau 1
Montant total des dépenses du PNUD pour 2017 et 2018, par marqueur genre*

<i>Notation</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
GEN0 : pas de contribution nette à la promotion de l'égalité des sexes	7,52 %	5,20 %
GEN1 : légère contribution à la promotion de l'égalité des sexes	44,78 %	39,38 %
GEN2 : contribution sensible à la promotion de l'égalité des sexes	43,52 %	48,70 %
GEN3 : large contribution à la promotion de l'égalité des sexes	4,19 %	6,72 %
GEN0 + GEN1	52,30 %	44,58 %
GEN2 + GEN3	47,70 %	55,42 %

* Tient uniquement compte des projets relatifs au plan stratégique pour 2018-2021.

63. À la fin de l'année 2018, le Secrétaire général a créé une équipe spéciale de haut niveau chargée du financement de la promotion de l'égalité des genres, dont le PNUD copréside un sous-groupe technique, pour examiner les budgets et les dépenses de l'ensemble des entités des Nations Unies et formuler des recommandations sur la manière dont ces dernières peuvent améliorer le financement de la promotion de l'égalité des genres. En 2019, le PNUD examinera ses mécanismes de suivi financier, ses objectifs et, de manière générale, ses efforts d'investissement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, conformément aux recommandations de l'équipe spéciale.

64. **Politiques, planification et programmes.** Les outils d'assurance qualité des projets et programmes de pays du PNUD comportent une série de questions visant à orienter les bureaux et à veiller à ce que les questions d'égalité des sexes soient pleinement prises en compte tout au long du cycle de programmation. En 2018, sur les 28 descriptifs de programme de pays examinés par le Comité d'évaluation et de notation du siège, 82 % ont été jugés satisfaisants, 4 % étaient insuffisants et 11 % ont dépassé les attentes. Les quatre pays qui ont dépassé les attentes sont le Burundi, le Cambodge, le Niger et la Somalie.

Le label égalité des sexes comme outil de changement institutionnel

65. Le label égalité des sexes est un mécanisme institutionnel d'assurance qualité qui permet de mesurer et de certifier les réalisations et les compétences des bureaux de pays en termes de promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes en mesurant les résultats obtenus au regard de 39 critères, par exemple la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans les programmes de pays, l'instauration de conditions de travail favorables dans les bureaux, la prise en compte des questions d'égalité des sexes par les bureaux dans le cadre des communications, ou encore les partenariats mis en place pour la promotion de l'égalité des sexes. Le label égalité des sexes comporte trois niveaux de certification (or, argent et bronze), que les bureaux de pays obtiennent en fonction de leurs réalisations en matière de promotion de l'égalité des sexes.

66. En 2018, le troisième cycle du label égalité des sexes (2018-2019) a été lancé : 25 bureaux de pays se sont inscrits et 11 autres réinscrits, ce qui portera le nombre total de bureaux de pays ayant obtenu le label égalité des sexes à 74 d'ici à 2020.

67. En 2018, le PNUD a prêté concours au Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour qu'il adapte le label à son contexte institutionnel et il aide ses partenaires gouvernementaux à mettre au point un label égalité des sexes pour le secteur public.

Encadré 11

Un label égalité des sexes pour le secteur public

Fort du succès du label en interne, le PNUD aide maintenant ses partenaires gouvernementaux à lancer à titre pilote une version de ce prix destinée aux institutions publiques. Les institutions publiques qui réussiront le processus de certification recevront un prix égalité des sexes grâce auquel leurs réalisations seront reconnues. Le label égalité des sexes du secteur public est décerné en fonction des progrès accomplis dans des domaines tels que la parité des sexes, l'élimination du harcèlement sexuel et la prise en compte de l'égalité des sexes dans la planification et les programmes. Un des aspects intéressants de ce label est qu'il permet d'établir des partenariats avec d'importants ministères d'exécution pour permettre de profondes transformations en vue de la réalisation de l'égalité des sexes. Par exemple, le PNUD a pour partenaires le Ministère de l'intérieur et six municipalités en République de Moldova ; le Ministère du genre, de la famille et de l'enfant et le Ministère du plan en République démocratique du Congo ; le Ministère des affaires étrangères et la Commission nationale des petites et moyennes entreprises en El Salvador ; le Conseil national des femmes et l'Agence pour les petites et moyennes entreprises en Égypte. Le Bénin, la République dominicaine, l'Iraq, le Panama et la Tunisie font également partie des pays pilotes.

Capacités en matière d'égalité des sexes

68. Le dispositif relatif à la problématique femmes-hommes du PNUD et ses capacités dans ce domaine sont conformes aux dispositions du Plan d'action à l'échelle du système.

69. L'Équipe de la problématique femmes-hommes, installée dans les locaux du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, reste le pilier du dispositif relatif à la problématique femmes-hommes du PNUD. Comme le montre le tableau 2 ci-dessous, elle était composée en 2018 de cinq fonctionnaires à plein temps au siège et de 10 autres aux centres de services régionaux.

Tableau 2

**Capacités en matière d'égalité des sexes aux niveaux mondial et régional
(au mois de décembre 2018)**

<i>Lieu</i>	<i>Fonctionnaires</i>
New York	5
Addis-Abeba	3
Amman	1
Bangkok	1
Istanbul	2
Panama	3
Total	15

70. Dans le cadre de sa Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour 2018-2021, le PNUD recommande aux bureaux de pays d'employer des spécialistes des questions de genre capables de leur apporter un soutien technique. En 2018, 72

bureaux de pays ont indiqué compter 126 conseillères et conseillers pour les questions de genre ou spécialistes dans ce domaine, dont 77 (61 %) se consacraient à la question à temps plein et 49 (39 %) y consacraient une partie de leur temps. En 2019, le PNUD s'emploiera à mieux comprendre les modalités contractuelles liées à l'expertise des bureaux de pays, en accordant une attention particulière aux pays en crise.

71. Par ailleurs, le PNUD exige de tous ses bureaux de pays qu'ils mettent en place des équipes focales multidisciplinaires consacrées à l'égalité des sexes dirigées par de hauts responsables (Représentant(e) résident(e) adjoint(e) ou Directeur(trice) de pays). En 2018, 93 (73 %) des 127 bureaux de pays ont indiqué disposer d'une équipe focale multidisciplinaire consacrée à l'égalité des sexes menée par un haut ou une haute fonctionnaire. Parmi eux, 89 bureaux avaient un mandat précis, 84 bureaux avaient un plan d'action précis et 49 bureaux avaient alloué des ressources spéciales à l'appui de l'équipe focale. Le PNUD a enregistré des progrès réguliers et constaté que les équipes multidisciplinaires s'avéraient être un mécanisme efficace pour promouvoir l'intégration, améliorer la coordination verticale et horizontale et relier les structures internes de l'Organisation aux programmes du PNUD et à leur incidence et à leurs résultats sur le terrain. D'autres organisations et entités des Nations Unies sont en train d'adopter le dispositif relatif à la problématique femmes-hommes du PNUD.

Renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes

72. **Cours en ligne obligatoires.** En 2018, cinq cours en ligne obligatoires ont été mis en place, dont un cours sur l'égalité des sexes. Ce cours a fait l'objet d'un examen en 2018 ; il s'agit d'une formation obligatoire que doit suivre l'ensemble du personnel du PNUD et qui explique le lien entre l'égalité des sexes et les objectifs du PNUD.

73. **Formation.** Le PNUD a continué de promouvoir l'égalité des sexes dans les situations de crise dans le cadre de formations à la planification destinées aux fonctionnaires inscrits sur le fichier de personnel de renfort (un fichier permettant de déployer du personnel rapidement en cas de catastrophe ou de crise), ainsi qu'à celles et ceux qui sont déployés comme conseillères ou conseillers pour le relèvement rapide.

74. **Réseau de praticiens.** En 2018, l'Équipe a continué de faire fonctionner un réseau de praticiens dynamique, qui compte aujourd'hui plus de 1 000 femmes et hommes parmi ses membres et dont le site Web a été consulté plus de 2 300 fois. Ce réseau propose notamment de consulter plus de 700 spécialistes des questions de genre du PNUD dans tous les domaines thématiques, sur tous les sujets et dans tous les lieux d'affectation, alimente plus de 15 forums de discussion et donne accès aux derniers outils et aux dernières connaissances en matière d'égalité des sexes. Il propose également des plans d'apprentissage constitués d'exercices de renforcement des capacités et de webinaires sur l'encadrement, la violence fondée sur le genre, la prévention du harcèlement et des atteintes sexuels et les changements climatiques.

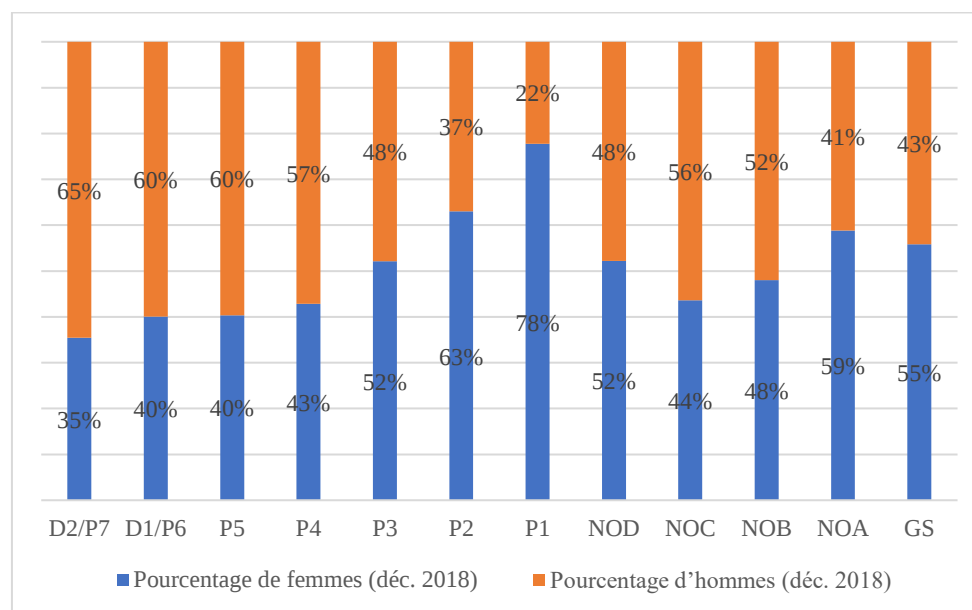
Parité

75. La nouvelle Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour 2018-2021 fixe des objectifs ambitieux visant à faire du PNUD une organisation inclusive, à la composition femmes-hommes équilibrée, u sein de laquelle tous les membres du personnel ont les mêmes chances d'évoluer, de progresser dans leur carrière et de changer les choses, dans une atmosphère respectueuse et libre de tout préjugé, de toute discrimination ou de tout harcèlement. Dans le prolongement de ce projet, le PNUD a pour objectif de parvenir à un taux de représentation paritaire et d'améliorer nettement les conditions de travail.

76. À la fin de 2018, le PNUD avait établi une pleine parité entre ses fonctionnaires. Les femmes représentent 45 % de la totalité des effectifs, sous-traitants et Volontaires des Nations Unies compris. Le PNUD est également parvenu à assurer une parité absolue au sein de son équipe de direction et parmi les représentantes et représentants résidents. Ce devrait être aussi bientôt le cas pour les représentantes et représentants résidents adjoints. Les efforts que le PNUD a déployés pour affecter davantage de femmes qualifiées aux postes de responsabilité lui ont notamment permis d'augmenter la proportion de femmes occupant des postes de directrices. Les femmes restent sous-représentées parmi les fonctionnaires P-4 et P-5 de niveau intermédiaire ou supérieur.

Figure.

Proportion de femmes et d'hommes à tous les niveaux (2018)



77. S'agissant des conditions de travail, d'après les résultats du Sondage mondial du personnel de 2018, les fonctionnaires du PNUD sont toujours nombreux à être très motivés, épanouis dans leur travail et fiers de travailler pour le PNUD. En revanche, on continue de constater un écart entre les expériences vécues par les femmes et celles que connaissent les hommes au PNUD et il est donc prévu de prendre des mesures pour remédier à cette situation à titre prioritaire.

Prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

78. Le PNUD applique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. En 2018, il s'est engagé plus avant en faveur de l'élimination de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel au sein de l'organisation en renforçant les politiques et les mécanismes de signalement, en encourageant une culture de responsabilité et de sensibilisation et en veillant à ce que le personnel puisse signaler tout manquement sans aucun risque et bénéficier de la protection et du soutien nécessaires.

79. En 2018, le PNUD a notamment créé une équipe spéciale de haut niveau chargée de la prévention du harcèlement sexuel dirigée par le Bureau exécutif. Parmi les premiers résultats qu'elle a obtenus, on peut citer la révision de la politique sur le

harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et les abus de pouvoir pour la rendre conforme aux directives de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel. La politique révisée a pour objectif de renforcer les procédures et les outils permettant de signaler efficacement de tels agissements répréhensibles et de veiller à ce que tous les fonctionnaires du PNUD aient bien conscience de leurs rôles et responsabilités pour maintenir un milieu de travail exempt de toute forme de conduite prohibée.

80. Plusieurs initiatives essentielles visant à prévenir et à combattre le harcèlement sexuel ont été lancées en 2018 : a) ouverture d'un service d'assistance téléphonique indépendant, gratuit et géré en externe qui permet de signaler 24 heures sur 24 et dans plus de 250 langues les cas de harcèlement sexuel ; b) offre de services de conseil aux fonctionnaires du PNUD victimes de harcèlement sexuel par l'intermédiaire d'une équipe indépendante de conseillères et conseillers ; c) suppression de tout délai de prescription pour le signalement des actes de harcèlement sexuel ; d) renforcement des capacités d'enquête et d'action en justice : une enquêteuse spécialisée dans le harcèlement sexuel a pris ses fonctions en août 2018 et deux autres avocats ont été recrutés. Toutes les affaires d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel sont automatiquement considérées comme prioritaires. L'objectif est de faire en sorte que la procédure dure moins de six mois (elle prend aujourd'hui environ six mois en moyenne) et d'élargir le champ d'application de ces politiques à l'ensemble du personnel du PNUD.

81. Depuis 2018, tous les directeurs et directrices et tous les chefs de bureau sont tenus de fournir à l'Administrateur un certificat annuel confirmant qu'ils se sont acquittés de leurs responsabilités au titre de la nouvelle politique contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et les abus de pouvoir, notamment en mettant en place un plan d'action pour prévenir le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. En outre, toutes les affaires de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles font désormais l'objet d'un suivi mensuel de la part du Bureau exécutif pour s'assurer que les dossiers avancent comme il se doit.